



PROJET ÉDUCATIF 2019-2020
ÉCOLE LIONEL-GROULX/MONSEIGNEUR-BAZINET



Table des matières

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
8. Transmission et diffusion du projet éducatif
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
10. Reddition de compte du projet éducatif

1. But et définition du projet éducatif

Notre projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves.

Il a été élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent notre école ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation.

Résultant d'un consensus, il a fait appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

Notre projet éducatif repose sur les éléments suivants de la loi sur l'instruction publique qui sont présentés dans ce document :

- la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre
- les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
- la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.

Le projet éducatif a été adopté par le conseil d'établissement et transmis à la commission scolaire selon l'échéancier fixé par celle-ci et dans le respect des dispositions de la loi sur l'instruction publique.

Mise à jour 25 avril 2019

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Notre école a choisi une approche collaborative dans le processus d'élaboration du projet éducatif. Cette approche a permis de mettre à contribution les compétences des différents acteurs engagés. Ceci aura aussi favorisé l'émergence d'une vision partagée et collective.

- Comité pédagogique, formé de : Roxane Bernier, Geneviève Cusson, Josée Pagé, Manon Roy, Julie Fournelle, Sylvie Gaumond, Susana C., Jacques Marchildon
- Conseil d'Établissement
- L'Assemblée Générale des enseignants de l'école

○ Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Notre école a retenu différentes modalités de consultation tout au long du processus d'élaboration et de rédaction du projet éducatif dont les suivantes :

- Consultation de l'assemblée générale
- Consultation du conseil d'établissement
- Consultation des parents de nos élèves par courriel

o Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

Sachant que la connaissance du contexte constitue la pierre angulaire sur laquelle s'appuie la démarche d'élaboration du projet éducatif; l'établissement a réalisé une analyse de son environnement interne et externe. Elle a procédé à une collecte de données quantitatives sur la performance des élèves au plan des apprentissages et des comportements.

De plus, les consultations menées auprès des groupes concernés sont venues enrichir cette analyse par des données plus qualitatives telles que les préoccupations de la communauté.

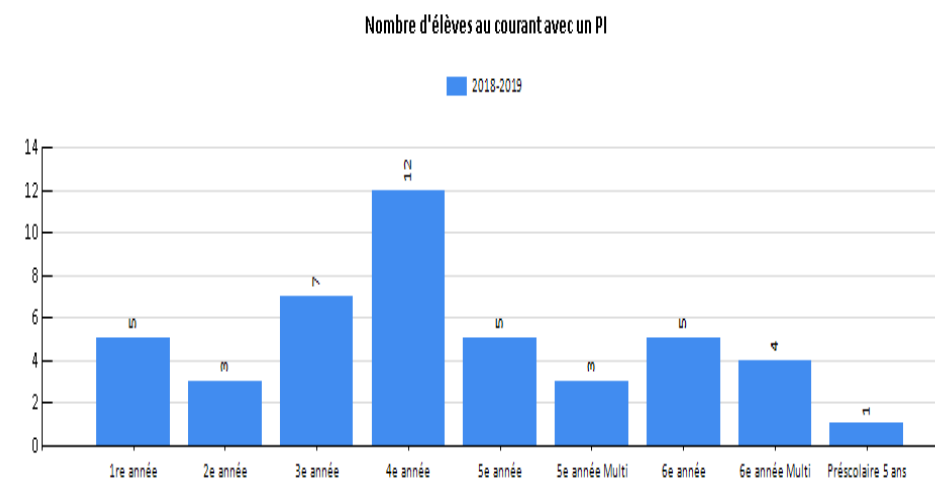
Environnement interne :

L'école Lionel-Groulx/Mgr-Bazinet profite de 2 pavillons situés à Ste-Agathe-des-Monts. Le pavillon Lionel-Groulx, ouverture en 1956, qui offre un service, cette année, à 129 élèves du préscolaire à la 2^e année. Le pavillon Mgr-Bazinet, ouverture en 1958, offre un service à 150 élèves de la 3^e année à la 6^e année. Ces données incluent une classe langagière à Lionel-Groulx et 2 classes de soutien émotif à Mgr-Bazinet.

Notre équipe est formée de 14 enseignantes titulaires d'une classe régulière, de 3 enseignantes titulaires d'une classe EHDA et de 4 enseignants spécialistes. Nous bénéficions du travail de 2 orthopédagogues, 1 par bâtisse. Nous offrons à nos élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle un service en orthophonie (Intervenant en développement du langage et orthophoniste) et orthophoniste dans la classe langage. Une psychoéducatrice offre aussi un service à nos élèves des classes régulières et une 2^e psychoéducatrice offre un service à nos élèves des classes EHDA. Nous avons 2 techniciennes en éducation spécialisée qui travaillent à Lionel-Groulx et 3 techniciens en éducation spécialisés qui travaillent à Mgr-Bazinet. Co-enseignement. La direction se promène entre les 2 bâtisses. Nous avons un service de garde dans chacune des bâtisses qui offre le service à environ 90 élèves.

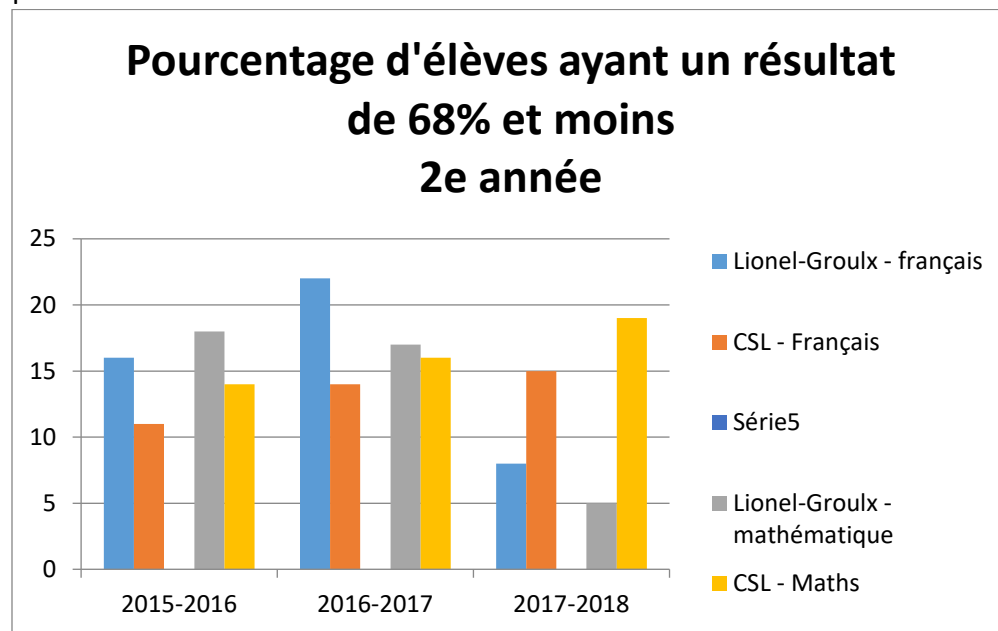
72 de nos élèves ont actuellement un plan d'intervention.

Mise à jour 25 avril 2019

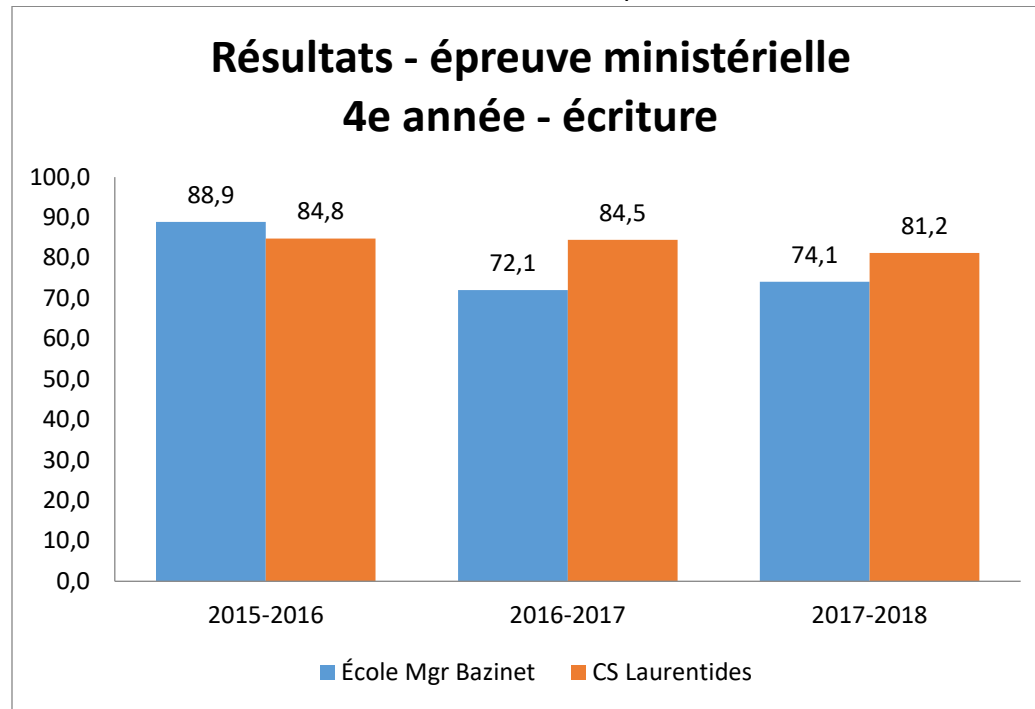


Nos élèves, grâce aux services que nous mettons en place, obtiennent de très bons taux de réussite. Toutefois, nous avons quelques zones de fragilité sur lesquelles nous poursuivons nos efforts. Voici la liste de nos enjeux et les résultats que nous désirons améliorer :

- 1- L'élève qui éprouve des difficultés de toutes sortes devra être « accompagné » tout au long de son parcours. Au 1^{er} cycle, nous l'identifions et assurons un suivi constant par la suite.



2- Entretenir des attentes élevées à l'égard des élèves signifie croire fermement que tous les élèves, sans exception, peuvent s'améliorer et réussir. À la fin du 2^e cycle, nous souhaitons assurer une base solide en écriture pour l'ensemble de nos élèves.



- 3- Intervenir tôt pour inculquer à nos enfants le goût d'apprendre, déceler leurs facteurs de vulnérabilité et les atténuer, les accompagner dans leurs transitions et leur permettre d'entreprendre leur parcours éducatif du bon pied.
- 4- L'activité physique joue un rôle essentiel par rapport à la santé, au bien-être et à la qualité de vie de tous les Canadiens, et elle est particulièrement importante pour les enfants.
- 5- La bienveillance a un effet bénéfique sur le climat scolaire, la motivation et la réussite éducative des élèves.

Environnement externe :

École évoluant dans un secteur culturellement et économiquement défavorisé, notre Indice de Milieu Socioéconomique (IMSE) est de 10. L'un des grands besoins de l'école est d'être valorisé par les parents de nos élèves. Un autre défi qui ressort des consultations dans le cadre du PEVR de la commission scolaire est la communication entre l'école et les parents. En effet, seulement 50% des parents de nos élèves ont une perception positive de la communication.

À chaque année, nous vivons plusieurs déménagements sur notre territoire car il y a présence de nombreux logements. Ainsi, nous avons des élèves qui quittent notre école et d'autres qui arrivent, et cela durant leur parcours du primaire. Un certain niveau de violence est présent sur les réseaux sociaux et dans les activités extra-scolaires qui doit être géré ensuite à l'école. Notre principal partenaire est la municipalité de Ste-Agathe-des-Monts qui organise plusieurs activités intéressantes pour nos élèves.

Nous sommes prêts à accueillir les partenaires externes qui en font la demande afin qu'ils puissent rencontrer un élève qui est en suivi auprès de leur organisation, si le parent est en accord. Ainsi, nous accueillons l'hygiéniste dentaire pour nos élèves de 2^e année et l'infirmière passe régulièrement à l'école pour donner des informations, répondre à certaines questions, présenter des ateliers en classe.

○ **Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite**

La période couverte par ce projet éducatif est harmonisée avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire – article 37,1 LIP.
Les orientations et les objectifs du projet éducatif tiennent compte du plan d'engagement vers la réussite – articles 37 et 74 LIP.

○ **Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement**

Les orientations et les objectifs du projet éducatif ont été retenus dans le but d'améliorer la réussite des élèves. Ils découlent de l'analyse du milieu, des besoins de la clientèle, des attentes de la communauté et du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

Notre école a choisi d'appuyer son projet éducatif sur le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire en y intégrant des orientations et des objectifs communs tout en respectant l'analyse du milieu. Ce faisant, elle a choisi des cibles et des indicateurs qui lui sont propres. Elle a aussi retenu les objectifs prescriptifs ministériels.

○ **Transmission et diffusion du projet éducatif**

Avant sa transmission et sa diffusion, le comité de pilotage a procédé à une dernière lecture du projet éducatif. Ceci permettant à la direction de l'établissement de s'assurer que le projet est conforme aux discussions et aux décisions qui ont été prises avant son adoption.

Après son adoption par le conseil d'établissement à la séance du 8 mai 2019; le projet éducatif a été transmis à la commission scolaire le 15 mai 2019 . Cette dernière dispose d'un délai de 60 à 90 jours pour demander que soient apportées des modifications. Elle peut aussi convenir d'un autre délai avec le conseil d'établissement.

Le conseil d'établissement s'assurera de la publication et de la diffusion du projet éducatif auprès de la communauté.

○ Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Dans le but d'actualiser le projet éducatif et d'atteindre les résultats attendus, l'équipe-école a convenu de moyens qui ont été approuvés par la direction de l'établissement. La loi sur l'instruction publique n'exige pas que les moyens soient inscrits dans le projet éducatif. Ainsi les moyens pourront être ajustés en fonction des résultats obtenus et sans pour autant modifier les orientations et les objectifs du projet éducatif.

Les moyens n'ont pas à être approuvés par les membres du conseil d'établissement ou les partenaires externes. Cependant et afin de maintenir leur engagement et leur collaboration, la direction de l'établissement veillera à les tenir informés.

Les moyens que nous avons retenus s'inscrivent dans :

- les pratiques éducatives du milieu;
- les pratiques éducatives de la commission scolaire ;
- les résultats des recherches et des expériences ;
- les politiques et les encadrements de la commission scolaire;
- les politiques et les encadrements du MEES.

Des outils de gestion, de monitoring et un plan d'action seront nos sources d'informations nécessaires au suivi et à l'efficacité des moyens mis en place.

Au besoin, les moyens pourront être adaptés selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus.

Au terme de la période couverte par le projet éducatif, il sera nécessaire d'entreprendre les travaux qui conduiront au renouvellement de celui-ci.

o **Reddition de comptes du projet éducatif**

L'évaluation du projet éducatif est une occasion de partager les pratiques innovantes porteuses de succès. Par son conseil d'établissement, l'école transmettra l'information à la communauté éducative sur les choix effectués et les résultats obtenus (LIP articles 75 et 109.1) avec le souci de présenter une information dans un langage accessible.

Le cœur de notre école , nos élèves !

DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL DES ÉLÈVES

Des milieux inclusifs et porteurs de réussite : INTERVENTION PRÉCOCE, DIVERSITÉ et ÉQUITÉ ,ENRICHISSEMENT , MILIEU BIENVEILLANT, COMPÉTENCES du 21^e SIÈCLE

Orientation	Objectif	Situation de départ Données LUMIX- AGIR Données PROFILEUR Données DÉPISTÔT Données qualitatives	Indicateur	Cible	Outils de référence	Échéancier	Mécanisme de suivi et de reddition de comptes
Offrir les conditions propices pour une rentrée scolaire réussie	Porter à 70 % la proportion des enfants qui entreprennent leur parcours primaire sans présenter de facteur de vulnérabilité dans 4 des 5 domaines du développement global de l'enfant.	2 des 5 facteurs sont vulnérables chez nos élèves (santé-bien-être et développement langagier) Source : EQDEM 2017	Grilles Dépistôt Bilan préscolaire juin	70% des élèves ne présentent pas de facteur de vulnérabilité dans 4 des 5 domaines	PEVR Objectif 1	Juin 2022	Rencontre préscolaire Rencontre multi Suivi des données des portraits de transition Suivi au conseil d'établissement
Assurer des services adaptés à la diversité	Mettre en place des initiatives qui permettront à nos élèves d'être physiquement actifs 60 minutes par jour.	Offre de service très limitée actuellement	Nombre d'initiative et offre de service pour faire de l'activité physique	60 minutes par jour	PEVR Objectif 2	Juin 2022	Suivi en assemblée générale Suivi au conseil d'établissement

des personnes, des besoins et des trajectoires	Diminuer le nombre d'élèves en échec ou en situation de vulnérabilité à la fin du 1 ^{er} cycle	En 17-18 nous avons des taux de 8% en français et 5 % en maths	Résultats au bilan des élèves de 2 ^e année	Maintenir le pourcentage sous les 10%	PEVR Objectif 4	Juin 2022	Rencontre niveau / cycle Rencontre multi Suivi au conseil d'établissement
	Porter à 80% le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année.	En 17-18 notre taux de réussite se situait à 74,1%	Taux de réussite à l'épreuve MEES d'écriture de la 4 ^e année du primaire	80% de réussite à l'épreuve	PEVR Objectif 5	Juin 2022	Rencontre niveau / cycle Rencontre multi Suivi au conseil d'établissement

DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL DES ÉLÈVES
Des milieux inclusifs et porteurs de réussite – INTERVENTION PRÉCOCE, DIVERSITÉ et ÉQUITÉ ,ENRICHISSEMENT , MILIEU BIENVEILLANT, COMPÉTENCES du 21^e SIÈCLE

Orientation	Objectif	Situation de départ Données LUMIX Données PROFILEUR Données DÉPISTÔT Données qualitatives	Indicateur	Cible	Outils de référence	Échéancier	Mécanisme de reddition de comptes
Offrir des parcours enrichissants et diversifiés	Maintenir un milieu de vie sain, sécuritaire et bienveillant.	Résultats du questionnaire du maintien du SCP (QMSCP)* Lionel-Groulx : 77% Mgr-Bazinet : 38%	Réactualisation du modèle de Soutien au Comportement Positif	Augmenter l'adhésion de l'équipe	PEVR Objectif 11 Sondage auprès des parents et des élèves.	Juin 2022	Comité SCP Point statutaire en assemblée générale Suivi au conseil d'établissement

* L'index global représente une appréciation générale pour l'ensemble des éléments qui compose le SCP